

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Claude Périnet

Date: 2026-01-30

Je suis d'emblée à 100% pour la voie de contournement ferroviaire.

À titre de directeur général de la Ville de Lac-Mégantic de 1991 à 2011, j'ai travaillé à l'élaboration des plans de mesures d'urgence de la ville. Le premier risque établi était la catastrophe d'un déraillement ferroviaire. L'emplacement de la zone d'entreposage des wagons à Nantes, le fait que le tracé de la voie ferrée entre Nantes et Lac Mégantic est l'un des plus dangereux au Canada, l'état des infrastructures et des équipements de la compagnie ferroviaire MMA, l'autorisation par Transport Canada du mode d'opération à un seul homme étaient la recette parfaite pour une catastrophe.

Malheureusement, si le projet de voie de contournement ne se réalise pas, il est très probable qu'une nouvelle catastrophe arrive.

Chaque projet comporte bien sûr un certain risque. À la lecture des études réalisées, le risque m'apparaît être gérable et les mesures de mitigation proposées me semblent sérieuses. Comme communauté on se doit de faire des choix en fonction de l'intérêt commun. Il m'apparaît clair que la sécurité doit primer sur les craintes. Surtout si on s'assure de pouvoir bien gérer les problèmes qui peuvent survenir.

Claude Périnet